



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :

17

Nombre de membres présents : 12

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 08 avril 2025

OBJET :

DE-CCAS-25-04-1-01) APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi huit avril à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le mercredi 26 mars 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, Mme De VINZELLES, Mme DUPRE, Mme GAUVAIN, Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme JOURION, Mme MARTIN, M. MORAINÉ, Mme PINÇON, Mme SERVIAN, Mme TOP.

Pouvoirs : Mme LIBERT (pouvoir à Mme BRÉON), M. POLITZER (pouvoir à Mme De VINZELLES).

Excusés : M. CHARDON, M. COMBE, Mme GUYOMARD DE PREAUDET.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de budget primitif pour 2025 ;

Considérant le débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu le 11 mars 2025 ;

D É L I B È R E

à la majorité (1 voix contre : Mme HAUCHEMAILLE,),

ARTICLE UNIQUE : Adopte le Budget Primitif 2025 du Centre communal d'action sociale, selon le document annexé à la présente délibération qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 965 670 € pour la section de fonctionnement et à 25 000 € pour la section d'investissement.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé